

*The Permanent Mission  
of the Kingdom of Morocco  
to the United Nations*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية لدى الأمم المتحدة  
نيويورك

Intervention de M. Abdelaali Gour, Haut  
Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre  
la Désertification

devant la 16<sup>ème</sup> Commission du Développement  
Durable

Thématique : Sécheresse

New York, le 7 mai 2008

**Prière de vérifier à l'audition**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier les panélistes pour les exposés clairs et concis qu'ils nous ont présentés et que nous avons partagés avec beaucoup d'attention et de plaisir.

Cela étant, le Maroc s'aligne à la déclaration faite par Antigua-et-Babuda au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Le Maroc a mis en place des structures et pris des mesures importantes en vue d'atténuer les effets de la sécheresse dont certaines sont proactives. Lorsque la sécheresse est déclarée à l'échelle nationale, un programme d'atténuation des effets de la sécheresse est établi et les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre sont alloués.

Ces programmes ambitionnent d'aider les populations touchées, à travers :

- La création d'emploi dans le milieu rural ;
- L'approvisionnement en eau potable ;
- L'approvisionnement en fourrage et aliments pour le chaptel ;
- Le renforcement des services sociaux, éducatifs et sanitaires.

Les risques d'incendie de forêt augmentent en période de sécheresse. Pour y faire face, le Plan Directeur de Prévention et de lutte contre les incendies de forêt a été élaboré en 2001 et vise la mise en place d'un système cohérent et efficace de maîtrise des incendies des forêts par le renforcement des infrastructures de prévention, de prévision et d'alerte et la mobilisation des capacités humaines et matérielles pour l'extinction en y associant la population riveraine.

Monsieur le Président,

Le Maroc est partenaire avec l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) dans le projet de mise en place d'un système Maghrébin d'alerte précoce à la sécheresse. Sur le plan institutionnel, l'Observatoire Nationale de la Sécheresse, relais de l'observatoire du Sahara et du Sahel, a été mis en place au Maroc en 1998.

Le Maroc a élaboré une stratégie et mesures nationales de préparation à la sécheresse sur le plan de l'alimentation et de l'approvisionnement en eau.

Le Maroc a également adopté des programmes de boisement et de reboisement au moyen d'espèces résistant à la sécheresse et à croissance rapide tels que l'Accacia Saharien, l'Arganier et le Thuya.

Monsieur le Président,

Le Maroc réitère son intention d'œuvrer tant dans le domaine de la prédiction que dans l'atténuation des effets de la sécheresse aussi bien sur les ressources naturelles que sur la population rurale vulnérable. C'est pour cela que le Maroc souhaite renforcer son intervention sur :

- 1- Le développement de partenariats multi facteurs pour assurer un financement soutenu des projets d'atténuation des effets de la sécheresse ;
- 2- Maîtrise des risques liés à la sécheresse par la prédiction tels que le risque d'incendie de forêts ainsi que les mesures d'adaptation.

Je vous remercie Monsieur le Président.